



## Qualité de l'eau potable en 2024

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), le distributeur d'eau, est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

### Provenance de l'eau

100 % de la Source Mercier (AISM)

### Désinfection

L'eau des sources ne subit aucun traitement.  
L'eau fournie par l'AISM est traitée par un système de chloration

### Contrôles sanitaires (analyses)

4 prélèvements ont été effectués dans le réseau pour le suivi de la qualité de l'eau de boisson.

### Résultats des analyses et qualité de l'eau

Dans l'ensemble du réseau, l'eau est de très bonne qualité. Aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé aux points de consommation représentatifs et définis par le programme d'autocontrôle. L'eau potable est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.

### Paramètres physiques et chimiques

Dureté totale : 28.1 °f (degrés français), soit une eau *moyennement* dure.

Température moyenne	10.9 °C	pH	7.9
Calcium	80.0 mg/l	Chlorures	5.1 mg/l
Magnésium	19.4 mg/l	Nitrates	5.1 mg/l
Sodium	2.7 mg/l	Sulfates	8.0 mg/l
Potassium	0.5 mg/l	Hydrogénocarbonates	339 mg/l

L'eau ne contient que peu de nitrates, 5.1 mg/l en moyenne, le seuil de tolérance étant de 40 mg/l.

### Conclusion

L'eau fournie par sur le territoire communal correspond parfaitement aux normes d'eau de boisson.  
Elle peut être consommée sans modération.

### Informations complémentaires

Pour toutes informations complémentaires, le bureau de l'administration communale est à votre disposition au coordonnées de contact suivantes :

Administration communale de l'Abergement  
Le Crêtet 2  
1355 l'Abergement  
Téléphone : +41 24 441 03 00 Email : [commune@lbergement.ch](mailto:commune@lbergement.ch)